Suite aux informations sur le déploiement des compteurs Linky, parues dans la presse, notre Association, en la personne de Ginette DIF, fondatrice du Groupe Santé et membre de la Direction Collégiale, a réagi en adressant une lettre au Maire de Colmar, Monsieur Gilbert Meyer :

GROUPE SANTÉ COLMAR
14, cours Ste-Anne
68000 COLMAR
Local : Maison des Associations
6, rte d'Ingersheim - Salle 2-7
Permanences au local
Mardi de 19h à 20h

Colmar, le 15-2-2016

à Monsieur le Maire
de la Ville de Colmar

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de cette information récente sur les dangers des nouveaux compteurs LINKY qu'EDF projette d'installer dans toute la France, alors que des pays "plus raisonnables" les refusent, voire même les font démonter comme vous pourrez le lire.

Suite à une autre information reçue par la revue "l'Age de Faire", les compteurs électriques appartiennent aux maires et ceux-ci peuvent refuser leur installation dans leur ville.

Alors, je vous en conjure, au nom des membres de notre association, et je me permets aussi au nom de toute la population de notre ville, que vous embellissez, où nous aimons vivre et bien nous porter, ne laissez pas "entrer le loup dans la bergerie" pour massacrer notre santé et celle de nos générations futures par cette intrusion sournoise d'ondes magnétiques dans nos vies.
(nous subissons déjà trop de ces ondes invisibles et insidieuses entre le Wi-Fi, les téléphones portables et les antennes qu'ils nécessitent) Il me semble d'ailleurs que vous êtes déjà sensible à ces problèmes, puisque vous avez refusé l'implantation d'une antenne supplémentaire sur le toit de l'église St Joseph.

En acceptant l'installation de ces compteurs dits "intelligents", voulez-vous que vos concitoyens que vous êtes aient protéger davantage de plus en plus électrosensibles ? et voulez-vous les en protéger en faisant aménager des endroits où ils pourront vivre ? si cela s'appelle encore vivre.

Merci pour votre bienveillante attention à ce courrier.

Avec mes respectueuses salutations.

Ginette N.F
Fondatrice du groupe Santé, et
membre de la Direction collégiale.

G.N.F

P.S. A l'heure des économies d'énergie nécessaires dans tous les domaines, qui payera la facture qu'EDF empochera ? La Ville, le Département, l'Etat qui a donné son accord ??